

Conseil d'UFR n°111

Le 10/12/98

___ Pour tous les étudiants de première année de DEUG, **y compris les redoublants, la réorientation** est possible, à condition d'en faire la demande. Consulter l'affichage dans les UFR, ou galerie Richelieu.

___ La **session d'évaluation 1999** aura lieu du 25/01 au 6/02. Des cours seront peut-être assurés pendant la deuxième semaine.

___ En ce qui concerne la **mise en application de la réforme**, aucun changement pour l'année 98/99. Cependant, pour 99/2000, elle est en marche au moins pour l'ensemble du DEUG. Les examens seront organisés de la même façon, avec le choix entre le contrôle continu et le contrôle final, et des jurys annuels se prononceront au vu des résultats des deux semestres. La session de septembre servira de rattrapage en cas d'échec, pour les deux semestres.

Tout ceci n'est (malheureusement) qu'un pas vers la **réforme 3-5-8**, d'Allègre, qui consiste en un premier cycle de "licence" de 3 ans, puis d'une "maîtrise" en 2 ans et de 3 ans de recherche, et qui pose plus d'un problème : où placer les concours ? Vont-ils être supprimés ? Que restera-t-il du DEA ? N'oublions pas que ce projet n'est qu'un alignement aux "normes européennes". Savez-vous qu'en Italie, les concours de recrutement ont lieu à peu près tous les six ans, quand le gouvernement décide qu'il en a besoin, et qu'en Grèce, il serait question d'instaurer un concours annuel à la française...

Comme vous pouvez l'imaginer, la question des concours et de la baisse inquiétante du nombre des postes, n'a jamais été autant débattue en conseil.

___ Pour le **GR 301**, il est question de remplacer un des cours semestriels de littérature, par un cours de linguistique ; ce qui donnerait une initiation aux nouveaux arrivants.

___ Pour information, **élections aux conseils centraux le 19 janvier 1999**. (pas de partiel ce jour-là)

Les élus d'UFR.